



COTISATIONS 2021-2022

Catégorie d'âge			Naissance	Cotisations *	Licence **	Total	
	Ecole de Basket/Formation	M/F	2011-2016	200.-	-.-	200.-	
U10	Colibris	M/F	2012-2013	200.-	40.-	240.-	
U12	Ecoliers	M/F	2010-2011	270.-	40.-	310.-	
U14	Minimes	M/F	2008-2009	390.-	70.-	460.-	
U14TRB	Minimes	M	2008-2009	650.-	70.-	720.-	
U16	Benjamins	M/F	2006-2007	415.-	100.-	515.-	
U16TRB	Benjamins	M	2006-2007	675.-	100.-	775.-	
U18	Cadets	M/F	2004-2005	440.-	110.-	550.-	
U18TRB	Cadets	M	2004-2005	700.-	110.-	810.-	
U20	Juniors	M	2002-2003	470.-	135.-	605.-	
U20TRB	Juniors	M	2002-2003	470.-	135.-	605.-	
LNB	Ligue Nationale B	M/F		470.-	(FIBA 375.-)	180.- (FIBA 775.-)	650.-
1LN	1 ^{ère} Ligue Nationale	M/F		470.-	180.-	650.-	
2L	2 ^{ème} Ligue Cantonale	M/F		470.-	170.-	640.-	
3L	3 ^{ème} Ligue Cantonale	M		470.-	170.-	640.-	
4L	4 ^{ème} Ligue Cantonale	M		470.-	170.-	640.-	
	Vétérans	M		150.-	-.-	150.-	

* Les familles bénéficient d'une réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence)
En cas de transfert, des frais sont facturés. En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

** Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss Basketball). La licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.)

Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	Exempté	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	Exempté	À payer	Exempté	À payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité